

Publiez vos articles en libre accès gratuitement chez Karger!

Saviez-vous que vous pouvez publier vos articles en libre accès (Open Access) **dans les revues Open Access de Karger** sans devoir vous acquitter des frais de publication d'articles (APC) si vous êtes inscrit dans l'un des établissements affiliés mentionnés ci-dessous ?

Les établissements affiliés ayant conclu un accord « Publish & Access » avec Karger prennent en charge les frais de publication d'articles en libre accès (OA) de leurs chercheurs. Les revues de Karger sont axées sur la recherche et couvrent un large éventail de spécialités médicales.

Une équipe de 200 rédacteurs en chef et plus de 5 000 membres du conseil scientifique ainsi que 10 000 relecteurs indépendants sont garants du niveau scientifique de nos publications. En tant qu'éditeur, Karger accorde une importance particulière à la qualité de ses relations avec les auteurs, en leur offrant un accompagnement personnalisé tout au long du processus de publication.

Afin de mieux connaître nos revues, nous vous invitons à utiliser notre outil en ligne **Journal Scout**. Insérez votre manuscrit dans le champ de texte et notre système vous orientera vers les revues pertinentes pour la publication de votre article.

Profitez de cette opportunité pour soumettre votre manuscrit et bénéficier des services d'un éditeur de renommée internationale.

Établissements affiliés :

Les auteurs affiliés aux établissements suivants peuvent publier leurs articles dans les revues OA de la série Case Reports, sans devoir s'acquitter des APC :

- CHRU de Tours
- Sorbonne Université
- Université des Antilles
- Université de Lorraine
- Université de Paris
- Université de Strasbourg
- Université de Toulouse
- Université de Tours

Les auteurs affiliés aux établissements suivants peuvent publier leurs articles dans toutes les revues OA de Karger sans devoir s'acquitter des APC :

Hospices Civils de Lyon
INSERM
Université de Lyon Claude Bernard

publiez
sans frais!

